

Le Plan Avenir : déploiement, accompagnement et ressources

Instruction du 02/10/2025 relative à la mise en œuvre du Plan Avenir, son déploiement et les outils d'accompagnement des équipes.

Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Affaire suivie par : Florian Maréchal

Tél : 01 57 02 68 04

Mél : ce.draio-communication@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et adjoints, Mesdames et Messieurs les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques, Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO, Mesdames et Messieurs les inspecteurs IA-IPR et IEN EG-ET-IO s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Education nationale

Références :

- [La note de service publiée au bulletin officiel du 2 juillet 2025](#)

Annexes :

- [Le Plan Avenir : déploiement, accompagnement et ressources](#)
-

La DRAIO de l'académie de Créteil en collaboration avec les DSDEN, vous propose un plan d'accompagnement à la mise en œuvre du Plan Avenir. Retrouvez toutes les étapes et ressources sur le site de la DRAIO : <https://orientation.ac-creteil.fr/plan-avenir/>

Le plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO) [Mesure 1]

Chaque établissement est invité à actualiser/élaborer son PPO pour l'année scolaire 2025-2026.

Il définit une programmation pédagogique d'actions pour chaque niveau de classe à partir du cycle 4 visant l'acquisition progressive de compétences à s'orienter au collège et au lycée. Cette démarche éducative est conçue par l'équipe pédagogique en fonction des besoins des élèves à partir d'un diagnostic et d'objectifs partagés. Il répartit les rôles entre enseignants, Psy EN, partenaires et familles et met en cohérence l'action menée par chacun. Le **PPO** est le **cadre stratégique et opérationnel** de l'établissement pour l'orientation, sur plusieurs années.

En plus de fiches d'accompagnement et ressources prochainement [disponibles ici](#), et en complément d'un accompagnement local, des webinaires académiques vont être proposés :

- **Mercredi 5 novembre de 14h à 15h30 pour les équipes de directions de lycées**
- **Jedi 6 novembre de 17h à 18h30 pour les équipes de directions de collèges**

Lien de connexion : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/509094/creator/39689/hash/2841648e59dbf4b284d0e6842b3ce109c6729228>

Formation des professeurs principaux de 3^{ème} et des autres personnels [Mesure 2]

Dans le cadre du plan Avenir, trois modules de formation spécifiques ont été prévus dans le programme de formation académique 2025-2026 ([cf. BA n°5 de l'EAFC du 25/09](#)).

- **Professeurs principaux de 3^{ème} : un webinaire de 3 heures obligatoire**

Nous vous invitons à **informer les professeurs principaux de 3^{ème} de votre établissement et à les inscrire** à l'un des webinaires proposés sur GAIA avant le **19 octobre 2025**.

26/11 13h30-16h30 OU 27/11 9h-12h OU 28/11 13h30-16h30

Les identifiants GAIA nécessaires pour procéder à cette opération sont :

Dispositif : 25A0240173 Module : 89028 SIO-CP0203

- **Deux modules pour mettre en œuvre le parcours Avenir(s) (18 heures en hybride)**

Une campagne d'inscription collective par le chef d'établissement est ouverte dans GAIA jusqu'au **19 octobre 2025 avec les** identifiants GAIA suivants :

- **Pour les enseignants de collège : Dispositif : 25A0240173 Module : 85453 SIO-CP0201**
- **Pour les enseignants de lycée : Dispositif : 25A0240173 Module : 85454 SIO-CP0202**

4 demi-journées dédiées [Mesure 5]

La mesure 5 du plan Avenir évoque la mise en place de quatre demi-journées pour les élèves de la 5^{ème} à la terminale, qui permettront d'organiser des rencontres avec des professionnels, des échanges avec des rôles modèles, des visites d'entreprises sur site ou virtuelles, des temps d'immersion dans des établissements de formation, autant de propositions qui permettront de développer les compétences des élèves à s'orienter. Elles s'inscriront dans le cadre du PPO et pourront prendre appui sur la plateforme Avenir(s). Pour la mise en place de ces demi-journées, la DRAIO vous propose de nombreuses ressources :

<https://orientation.ac-creteil.fr/ressources-pour-les-4-demi-journees-plan-avenir-et-ddm/>

De plus, pour la deuxième année, des réseaux de 400 référents (DDM, Orientation, Parcours Avenir) sont créés sur tout le territoire cristolien et sont les relais avec les établissements. Ils sont rassemblés pour des échanges et mutualisation de pratique tout au long de l'année (15 heures annuelles).

La plateforme Avenir(s) [Mesure 6]

La [plateforme numérique Avenir\(s\) de l'Onisep](#) constitue le socle pédagogique de l'éducation à l'orientation. Elle est déployée dans tous les collèges et les lycées. Elle met à la disposition des équipes pédagogiques et éducatives une grande diversité de ressources et d'outils pour appuyer leur action auprès des élèves. Chaque élève peut y trouver des activités à mener en autonomie et garder la trace de ses expériences dans un portfolio dédié.

Retrouver [des ressources et webinaires pour vous accompagner](#) sur le site de la DRAIO.

De plus, un module Plateformes Avenir(s) a été intégré dans l'essentiel des stages du chapitre SIO. Des interventions au niveau local (échelle établissement ou district, type FDL ou FIL) sont aussi proposées et accessibles via l'EAFC. Retrouvez ici l'offre de formation : <https://orientation.ac-creteil.fr/lecole-academique-de-la-formation-continue/>

Pour le recteur et par délégation,

La cheffe de la Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil
Élisabeth BOYER